

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Décision du 14 février 2005 portant modification de la décision du 10 mai 2004 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports, et du logement**

NOR : *EQU0510026S*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,  
Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé en qualité de représentant titulaire de l'administration,  
M. Rivière (Delphin,) directeur du centre d'études techniques de l'équipement de Bordeaux, en remplacement de M. Hirsch (Denis), directeur du centre d'études techniques de l'équipement de Lyon.

Article 2

Est nommée en qualité de représentant suppléant de l'administration,  
Mme Ribon (Pascale), directrice départementale de l'équipement d'Eure-et-Loir, en remplacement de Mme Joigny (Michèle), directrice départementale de l'équipement de la Somme ;  
Mme Bousseton (Marie-Luce), directrice départementale déléguée de l'équipement de la Gironde, en remplacement Mme Dorian (Claude), directrice départementale de l'équipement de la Marne.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du ministère de l'équipement, du logement, des transports, de la mer et du tourisme.

Fait à Paris, le 14 février 2005.

Pour le ministre et par délégation :  
Pour le directeur du personnel, des services,  
et de la modernisation empêché :  
*Le directeur adjoint du personnel des services et de la modernisation,*  
P. Berg